



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**E.426**

(11/1988)

SÉRIE E: EXPLOITATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU,  
SERVICE TÉLÉPHONIQUE, EXPLOITATION DES  
SERVICES ET FACTEURS HUMAINS

Gestion du réseau téléphonique international et contrôle  
de la qualité du service – Contrôle de la qualité du service  
téléphonique international

---

**DIRECTIVES GÉNÉRALES CONCERNANT LE  
POURCENTAGE DE TENTATIVES D'APPEL  
EFFICACES QUI DEVRAIT ÊTRE RESPECTÉ  
DANS LE CAS DES COMMUNICATIONS  
TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONALES**

Réédition de la Recommandation E.426 du CCITT publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule II.3 (1988)

---

## NOTES

1 La Recommandation E.426 du CCITT a été publiée dans le Fascicule II.3 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

## Recommandation E.426

### DIRECTIVES GÉNÉRALES CONCERNANT LE POURCENTAGE DE TENTATIVES D'APPEL EFFICACES QUI DEVRAIT ÊTRE RESPECTÉ DANS LE CAS DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONALES

#### 1 Considérations générales

1.1 Le succès des tentatives d'appel est indispensable à un service téléphonique international automatique de haute qualité.

1.2 L'observation périodique des taux d'efficacité<sup>1)</sup> et la ventilation des échecs d'après les pays de destination ainsi que l'échange entre pays de ces informations sont utiles pour établir et/ou maintenir un service de haute qualité.

1.3 Le taux d'efficacité des appels du réseau national d'un pays donné, tel qu'on peut le connaître à travers son (ou ses) centre(s) international(aux) de commutation, influe sur l'efficacité de l'exploitation de tous les autres pays acheminant du trafic à destination du pays considéré.

1.4 On peut obtenir des renseignements sur le taux d'efficacité des appels soit par voie interne, dans un centre international de commutation SPC (à commande par programme enregistré), soit par voie externe, au niveau des circuits internationaux sortants, dans tout centre international de commutation dans lequel l'accès aux circuits est assuré de manière à permettre la ventilation des tentatives d'appel.

1.5 En raison de leur disponibilité, de leur souplesse et de leur capacité, les mini-calculateurs constituent un moyen financièrement intéressant pour obtenir des renseignements d'une grande précision sur le taux d'efficacité. Ils permettent également l'observation des tonalités lorsque des interfaces appropriées sont assurées avec le mini-calculateur.

#### 2 Directives concernant la proportion des tentatives d'appel efficaces

2.1 Des indications générales sont données ci-après concernant le pourcentage de tentatives d'appel efficaces, tel qu'il peut être observé au centre international de départ, qu'il conviendrait de respecter pendant l'heure chargée moyenne et les deux heures immédiatement adjacentes. A cet effet, une tentative d'appel efficace se définit comme une tentative donnant lieu à réception d'un signal de réponse au centre international de départ. Les défaillances dues au centre international de départ seront exclues dans la mesure du possible. Toutes les tentatives ayant fait objet d'une prise d'un circuit international doivent être comprises dans les résultats:

- a) Bas niveau de tentatives d'appel efficaces: moins de 30%
- b) Niveau moyen de tentatives d'appel efficaces: de 30% à 60%
- c) Haut niveau de tentatives d'appel efficaces: plus de 60%.

2.2 Lorsque le pays d'origine observe une chute du niveau d'appels efficaces vers une destination quelconque, les Administrations d'origine et de destination et éventuellement de transit doivent entreprendre des recherches pour en déterminer la cause et y remédier (par exemple, augmentation de la capacité du réseau, comportement des usagers). Cette action a pour but d'éviter une dégradation du niveau de tentatives d'appel efficaces.

---

<sup>1)</sup> Voir la Recommandation E.600.



RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE E  
**EXPLOITATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU, SERVICE TÉLÉPHONIQUE,  
 EXPLOITATION DES SERVICES ET FACTEURS HUMAINS**

***EXPLOITATION, NUMÉROTAGE, ACHEMINEMENT ET SERVICE MOBILE***

EXPLOITATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Définitions	E.100–E.103
Dispositions de caractère général concernant les Administrations	E.104–E.119
Dispositions de caractère général concernant les usagers	E.120–E.139
Exploitation des relations téléphoniques internationales	E.140–E.159
Plan de numérotage du service téléphonique international	E.160–E.169
Plan d'acheminement international	E.170–E.179
Tonalités utilisées dans les systèmes nationaux de signalisation	E.180–E.189
Plan de numérotage du service téléphonique international	E.190–E.199
Service mobile maritime et service mobile terrestre public	E.200–E.229

DISPOSITIONS OPÉRATIONNELLES RELATIVES À LA TAXATION ET À LA  
 COMPTABILITÉ DANS LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL

Taxation dans les relations téléphoniques internationales	E.230–E.249
Mesure et enregistrement des durées de conversation aux fins de la comptabilité	E.260–E.269

UTILISATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL POUR LES  
 APPLICATIONS NON TÉLÉPHONIQUES

Généralités	E.300–E.319
Phototélégraphie	E.320–E.329

DISPOSITIONS DU RNIS CONCERNANT LES USAGERS

Plan d'acheminement international	E.350–E.399
-----------------------------------	-------------

***QUALITÉ DE SERVICE, GESTION DE RÉSEAU ET INGÉNIERIE DU TRAFIC***

GESTION DE RÉSEAU

Statistiques relatives au service international	E.400–E.409
Gestion du réseau international	E.410–E.419

**Contrôle de la qualité du service téléphonique international** **E.420–E.489**

INGÉNIERIE DU TRAFIC

Mesure et enregistrement du trafic	E.490–E.505
Prévision du trafic	E.506–E.509
Détermination du nombre de circuits en exploitation manuelle	E.510–E.519
Détermination du nombre de circuits en exploitation automatique et semi-automatique	E.520–E.539
Niveau de service	E.540–E.599
Définitions	E.600–E.649
Ingénierie du trafic RNIS	E.700–E.749
Ingénierie du trafic des réseaux mobiles	E.750–E.799

QUALITÉ DE SERVICE: CONCEPTS, MODÈLES, OBJECTIFS, PLANIFICATION DE  
 LA SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT

Termes et définitions relatifs à la qualité des services de télécommunication	E.800–E.809
Modèles pour les services de télécommunication	E.810–E.844
Objectifs et concepts de qualité des services de télécommunication	E.845–E.859
Utilisation des objectifs de qualité de service pour la planification des réseaux de télécommunication	E.860–E.879
Collecte et évaluation de données d'exploitation sur la qualité des équipements, des réseaux et des services	E.880–E.899

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
<b>Série E</b>	<b>Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains</b>
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication